



Hausse du chômage, baisse des effectifs, annonces de Nicolas Sarkozy ...

=

Une équation intenable

En Comité Central d'Etablissement de Pôle emploi, le sujet des effectifs était à l'ordre du jour.

Le SNU/ FSU a posé la question suivante au Directeur Général :

Comment remplir correctement nos missions sachant que :

- Le nombre de demandeur d'emploi est historiquement au plus haut, surtout pour les seniors (une personne sur quatre est inscrite), avec une inquiétante progression du nombre de chômeurs de longue durée,
- Nous aurons une réduction de 2/3 du budget alloué par pôle emploi aux OPP (opérateurs privés de placement), ce dont se félicite le SNU. Toutefois nous dénonçons le fait que les charges de travail induites ne seront pas compensées,
- Pôle emploi sera chargé d'instruire et traiter l'ensemble des dossiers d'inscription et de liquidation des droits des personnels de la fonction publique d'Etat et hospitalière, ce qui représenterait 1 million de dossiers supplémentaires par an,
- La décision insensée de mettre en place l'EID, dans un contexte de crise économique durable, n'est pas remise en cause
- 1800 postes (1500 CDD et 300 CDI) seront supprimés des effectifs de Pôle emploi sur 2011 et 2012,
- La direction n'entend pas revenir sur sa volonté de développer le « service d'orientation », via le 3949, et de renforcer la relation entreprise via le 3995 ?

Monsieur Charpy nous a donné les réponses suivantes :

- Je conteste votre analyse sur la conjoncture économique car des perspectives encourageantes se dessinent,
- Le transfert de l'activité du recouvrement à l'URSSAF permettra de renforcer le réseau,
- Je n'ai aucune marge de manœuvre budgétaire car c'est le parlement qui détermine les moyens qui nous sont alloués,
- Je conteste le chiffre que vous avancez sur le nombre de dossiers du régime public à traiter,
- Je reconnais qu'il y a un vrai sujet (d'inquiétude) sur le chômage des seniors.

**Ce que monsieur Charpy ne dit pas officiellement : l'EID permettra
des gains de productivité...**

L'équation est intenable et la réalité bien présente

Monsieur Charpy, vous avez beau répéter haut et fort (nous avons souvent l'impression que vous n'êtes vous-même pas convaincu par votre incantation) que la conjoncture va s'améliorer, cela fait maintenant plus de deux ans que nous sommes ancrés dans une crise profonde.

Nous vous rappelons que vous êtes tenu par des engagements envers nos collègues de Pôle emploi service et des SAE pour leur reclassement. Vous ne pourrez pas leur imposer une mutation forcée dans le réseau.

Nous voyons se démultiplier les appels à la grève ou à des actions dans de nombreuses agences de différentes régions (PACA, Bretagne, IDF,...) au sujet du sort intolérable qui est fait à nos collègues en CDD. Les réponses que vous apportez à ce jour ne sont pas acceptables.

Les annonces de Nicolas Sarkozy

Pour ne rien arranger, Nicolas Sarkozy a annoncé le jeudi 10 février que les personnes inscrites depuis plus d'un an au chômage en catégorie A seront convoquées par Pôle emploi à un entretien « physique » à partir du mois de mars. En 3 mois, nous devons recevoir 680000 personnes pour leur proposer soit une formation qualifiante, soit un emploi.

D'autres évolutions « imprévues » ?

La nouvelle convention UNEDIC se négocie actuellement. En cas de modification du calcul des droits, une refonte des logiciels d'indemnisation se mettra en place. Mais est-ce que la DG a prévu d'anticiper cette hypothèse avec une formation des collègues à la clé ? Quid du contenu des formations EID ?

N'y a-t-il pas un « nouveau plan jeune » dans les tuyaux ?

La convention tripartite sera renégociée en 2011. Quelles évolutions propose la DG ?

Un plan d'urgence pour l'emploi s'impose

Le SNU/ FSU estime que c'est une toute autre politique de l'emploi que doivent mettre en place les tutelles pour répondre à la question centrale de l'emploi en France. Cela passe incontestablement par le renforcement des moyens mis à disposition de Pôle emploi. Nous demandons que des recrutements d'emplois en CDI s'opèrent en priorisant la titularisation des précaires car le gouvernement se doit, à travers Pôle emploi, d'avoir une politique de l'emploi ambitieuse.

Il est urgent de réinvestir nos missions d'orientation, d'ingénierie auprès des entreprises, d'accompagnement dans l'emploi et d'indemnisation. Pour ce faire, nous avons besoin de moyens pérennes.

Monsieur Charpy, expliquez nous comment nous allons résoudre cette équation intenable ?

Paris le 8 février 2011